

EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du Comité du
Syndicat Mixte Ecole Départementale de Musique des Alpes-Maritimes

Séance du 14 Novembre 2012

Objet : L'an deux mille douze et le **quatorze Novembre à 18 heures**

**Discussion sur
orientations
budgétaires
pour 2013**

**Le Comité Syndical du Syndicat Mixte, s'est réuni au nombre prescrit
par le règlement, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de
Monsieur Jean THAON**

Présents ou représentés :

1211/04

**MM. THAON, BECK, CIAIS, CLARY, DAMIANI, FRERE, GINESY, IPPOLITO,
LEMOUTON, LORENZI, MANFREDI, MARY, MORANI, MORIN, PRIOUT,
SPINELLI, TORRE, VEROLA
MMES BRUNN-ROSSO, CHESNAIS, DAO-LENA, FLAVIN-COHEN, FORESTIER,
GOURDON, MAIFFREDI, PRATICCO**

Le Président rappelle les dispositions de la loi d'orientation du 06/02/1992 relative à l'Administration Territoriale qui prévoit une réunion d'information permettant aux élus du Comité de débattre des orientations budgétaires se déroulant deux mois avant l'examen du budget.

Où l'exposé du Président, et après en avoir délibéré, le Comité :

- A procédé aux discussions budgétaires 2013 du Syndicat Mixte.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les Membres présents.
Pour extrait certifié conforme au registre,

**Le Président,
Jean THAON**

